FORMATION SYNDICALE : Droits et devoirs des AEd

Lundi 16 novembre 2026 de 9h à 16h
Union départementale CGT, 34 bd Jean Jaurès, Nice

Dois-je prévenir avant de faire grève ?

Peut-on me licencier ? Si oui comment et pourquoi ?

Mon salaire va-t-il progresser ?

Puis-je demander une mutation ?

Puis-je faire des heures sup ?

Comment se passe le renouvellement de mon contrat ?

Comment puis-je accéder au CDI

Peut-on me demander d'aider le secrétariat de direction ou de scolarité ? ...

Être (in)formé·e est indispensable

Stage ouvert aux AEd (adhérent·es ou non) et aux adhérent·es (AEd ou non).

Repas et transport pris en charge par le syndicat pour les adhérent·es

Pour vous inscrire : flasher ce QR-code

ou aller sur notre site https://www.cgteduc06.fr/.

ATTENTION, demande d'absence à faire
Au plus tard le 15 octobre.

La formation syndicale est un droit, lorsque vous serez inscrit·e, on vous enverra un modèle de lettre de demande de congé pour formation syndicale à remettre à votre hiérarchie au plus tard le 6 octobre